

Formation FG20 : Comptabilité du secteur social et médico-social - Spécificités et changements 2025

⌚ 2 jours

📅 Dernière modification le 5 juin 2025

Présentation

Le financement par des fonds publics implique des règles comptables particulières et complexes. Le plan comptable applicable en 2020 a permis de clarifier certains points.

Cette formation, appuyée sur la 5ème édition du guide comptable "Comptabilité des organismes sans but lucratif" mise à jour des changements du plan comptable, permettra aux professionnels de la comptabilité de revoir l'ensemble de ces points pour leur assurer une parfaite technicité dans l'exercice de leur mission.

Objectifs de la formation

- ✓ Comprendre les spécificités sectorielles
- ✓ Identifier les obligations vis-à-vis des autorités de tarification
- ✓ Connaitre et analyser les différents états financiers

Public

- ✓ Responsables comptables et comptables
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissance de base en comptabilité, connaissance de la procédure budgétaire

Programme

Cadre général applicable

- ✓ Distinction établissement social et médico-social/organisme gestionnaire
- ✓ Règle applicable à l'organisme gestionnaire / ESSMS
- ✓ Expert-comptable et commissaire aux comptes

Règles comptables générales à approfondir

- ✓ Obligation d'inventaire
- ✓ Investissement, amortissement, entretien
- ✓ Dépréciation
- ✓ Provisions pour risques et charges

Changements 2025 du plan comptable général

- ✓ Règlement et date d'application
- ✓ Nouvelle définition du résultat exceptionnel
- ✓ Suppression des transferts de charges
- ✓ Nouveaux modèles d'états financiers
- ✓ Impact sur l'annexe
- ✓ Impact sur les états réglementaires ESSMS

Règles spécifiques au secteur

- Produits et créances lié à la tarification, CNR
- Fonds dédiés et provisions réglementées
- Subventions d'investissement et d'exploitation
- Legs et donation
- Bénévolat

Règles d'affectation des résultats

- Définition du résultat (activité propre/activité contrôlée)
- Règles de tarification en matière de traitements des résultats
- Affectation du résultat, dépenses différées, dépenses rejetées
- Compte utilisés et modèle d'écriture

Présentation et suivi des fonds propres

- Fonds propres libres
- Fonds propres sous contrôle des tiers financeurs
- Contrôle et présentation

Les comptes de liaison

- Catégorie
- Comptabilisation et vérification

Les plus de la formation

- La 5ème édition du guide comptable "Comptabilité des organismes sans but lucratif" est fourni aux participants
- Exposés théoriques, QCM, Cas pratiques

Évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Dates

En inter - Présentiel:

- 27 et 28 janvier 2026 à Paris - Complet
- 16 et 17 février 2026 à Paris
- 8 et 9 juin 2026 à Paris

En inter - Distanciel:

- Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Adhérents

770 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

990 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02